



## CONDITIONS DE SÉJOUR PARTENAIRE NEA CLUB Les Jardins de l'Atlantique (85)

| PRESTATIONS  | COMPRIS DANS LE TARIF |              |
|--|-----------------------|--------------|
|  | Pension complète      | Demi-pension |
| Petit-déjeuner en buffets  | ✓                     | ✓            |
| Repas du midi en buffets   | ✓                     | ✗            |
| Repas du soir en buffets   | ✓                     | ✓            |
| Hébergement en chambre<br><i>draps et linge de toilette fournis</i>  | ✓                     | ✓            |
| Lits faits à l'arrivée   | ✓                     | ✓            |
| Ménage de fin de séjour  | ✓                     | ✓            |
| Animations proposées au programme du<br>village-club en période de vacances scolaires<br><i>sauf suppléments &amp; mentions contraires</i> | ✓                     | ✓            |
| Les clubs-enfants<br><i>selon horaires et périodes d'ouverture</i>   | ✓                     | ✓            |
| L'accès libre et illimité aux équipements<br>et infrastructures de loisirs<br><i>selon horaires et périodes d'ouverture</i>                | ✓                     | ✓            |

### NON COMPRIS DANS LE TARIF

La cotisation à l'association : 15€ / personne, 20€ / couple, 30€ / famille (tarifs 2025).

Les transports aller/retour et sur place.

La taxe communale de séjour fixée par nuit et par personne majeure.

La garantie annulation / interruption de séjour.

Les dépenses d'ordre personnel.

Le supplément pour animaux de compagnie : 14€ / jour. Seuls les animaux de moins de 8 kg sont acceptés, sous réserve de l'avoir signalé au moment de la réservation. Non admis dans les parties communes.